Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

REAL ASSETS

AXA World Funds - Global Flexible Property

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Global Flexible Property I (Hedged) Distribution Quarterly gr EUR (ISIN : LU1388909027)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du Compartiment est de réaliser des plus-values en investissant principalement dans des actions et des obligations émises par des sociétés opérant sur le marché immobilier mondial. La performance du Compartiment est mesurée en USD.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active indépendamment de tout indice de référence.
Le Compartiment est géré de manière discrétionnaire afin de saisir les opportunités susceptibles de se présenter sur les marchés. Il investit dans des instruments émis par des sociétés du secteur immobilier (y compris des REIT) aux quatre coins du monde. Ces instruments peuvent inclure, entre autres, des actions, des obligations, des actions de préférence et des obligations convertibles. Le secteur immobilier regroupe des sociétés dont les activités consistent à louer, acheter, vendre, promouvoir, gérer des biens immobiliers, ou agissant en qualité de courtier immobilier.
Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. L'allocation traditionnelle entre actions et obligations sera déterminée en fonction des résultats de l'analyse économique et de la construction du portefeuille. Le processus de sélection des titres repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle de croissance des sociétés, de leur gouvernance et de leur profil risque/rendement global.
L'actif du Compartiment peut être investi dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation.

Les obligations investment grade seront notées au minimum BBB- par Standard & Poor's ou seront assorties d'une note de crédit équivalente accordée par Moody's ou Fitch, ou, dans le cas où elles ne seraient pas notées, elles seront présumées être d'une qualité similaire aux titres notés BBB- par le gestionnaire d'investissement.
Les obligations spéculatives seront assorties d'une note se situant entre BB+ et B- accordée par Standard & Poor's ou d'une note équivalente accordée par Moody's ou Fitch, ou, dans le cas où elles ne seraient pas notées, elles seront présumées être d'une qualité similaire aux titres assortis d'une notation comprise entre BB+ et B- par le gestionnaire d'investissement. En cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'un note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch, ou dans le cas des obligations non notées par le gestionnaire d'investissement, lesdites obligations seront vendues dans un délai de six mois.
Dans le cas où un même titre se verrait accorder deux notations de crédit différentes par deux agences de notation différentes, seule la note de crédit la plus faible sera prise en compte. Dans le cas où un même titre se verrait accorder plus de deux notations de crédit différentes, la deuxième note de crédit la plus élevée sera prise en compte.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. Les décisions d'achat ou de vente d'actifs sont prises sur la base de critères complémentaires définis par le gestionnaire d'investissement.
Le Compartiment se réserve le droit d'investir dans des instruments du marché monétaire.
Le Compartiment peut investir à titre accessoire dans des actions émises sur un marché autre que le marché de l'immobilier.
Dans la limite de 200 % de ses actifs nets, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de distribution (Dis), le dividende est distribué.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée au Jour de Valorisation suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial: 5 000 000 USD, ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investissement minimum subséquent : 1 000 000 USD, ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

REAL ASSETS

AXA World Funds - Global Flexible Property

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.79%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

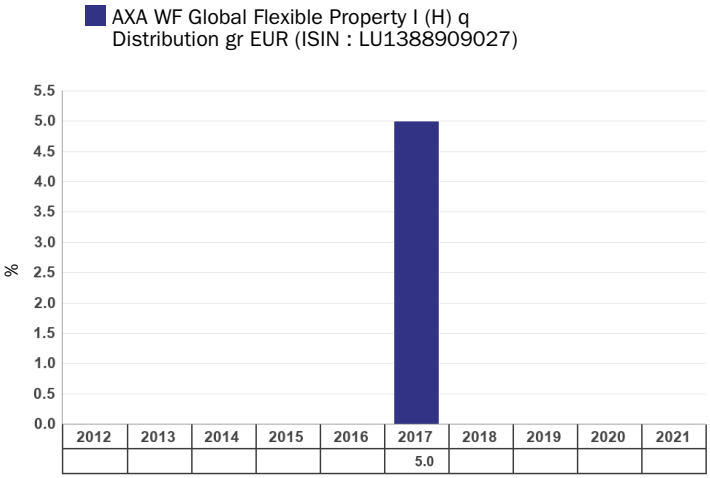

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 18/12/2014 et la classe d'actions en 2016.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.